

los
!annofe
!spcaffe

RAPPORT DU

DEUXIÈME TRIMESTRE

EXERCICE 2017

Pour les trois mois et six mois
terminés le 30 septembre 2016



STINGRAY

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les trimestres clos les 30 septembre 2016 et 2015	12
Principaux indicateurs de rendement	3	Situation financière consolidée au 30 septembre 2016 et au 31 mars 2016	13
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Résultats financiers pour les semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015	14
Principales informations financières consolidées	5	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015	17
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6	États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	21
Résultats financiers pour les trimestres clos les 30 septembre 2016 et 2015	7		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion trimestriels de Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société ») doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015 de même qu'aux plus récents états financiers consolidés audités et rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2016. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 9 novembre 2016. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2016, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs du rendement de la société, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

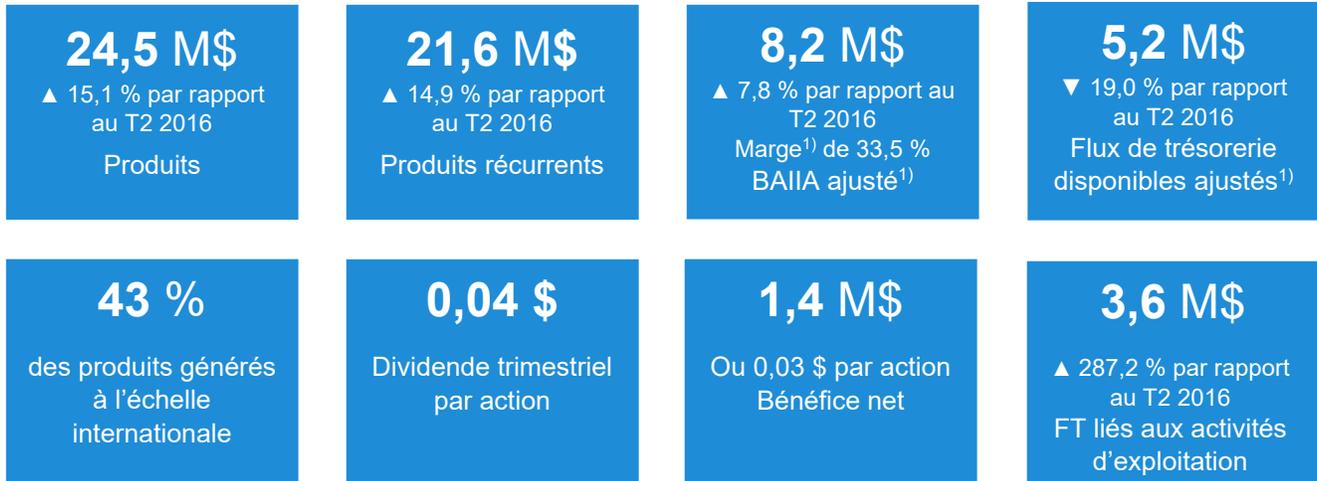
SURVOL

Stingray est un chef de file des fournisseurs interentreprises de solutions musicales multiplateformes et de solutions multimédias en magasin qui exerce ses activités à l'échelle mondiale. La société compte approximativement 400 millions d'abonnés à des services de télévision (ou ménages) dans 152 pays. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Le siège social de la société, qui regroupe près de 300 employés à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, à Singapour, en Suisse, en France, en Israël, en Australie et en Corée du Sud, est situé à Montréal.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

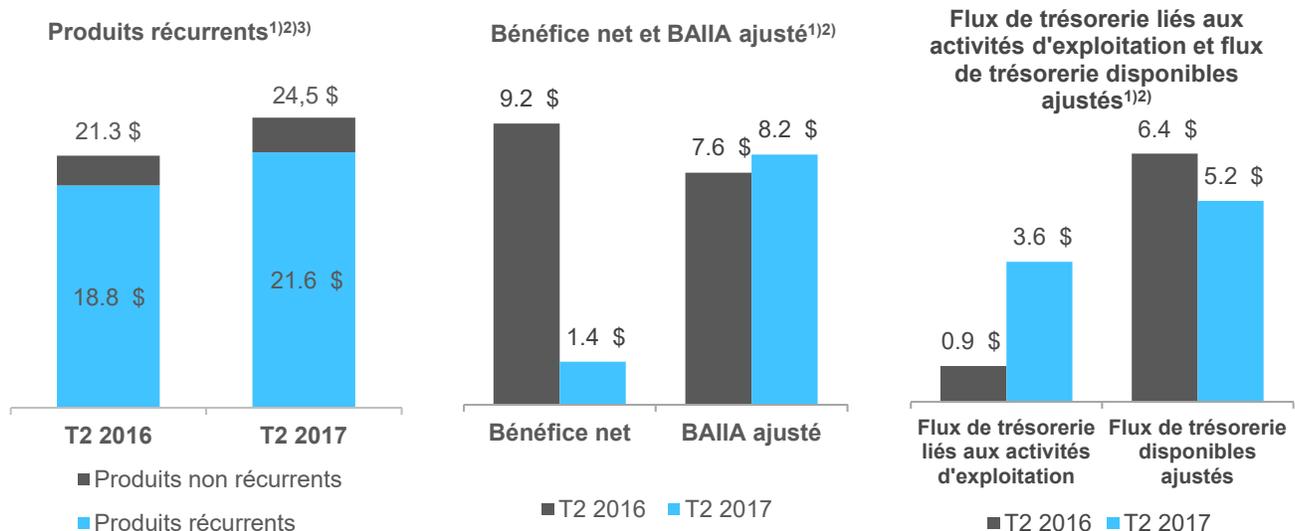
Trimestre clos le 30 septembre 2016



Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Trimestres clos les 30 septembre 2016 et 2015



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

3) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2016

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2015 (le « deuxième trimestre de 2016 ») :

- Les produits ont augmenté de 15,1 % pour atteindre 24,5 millions de dollars.
- Les produits récurrents se sont élevés à 21,6 millions de dollars, en hausse de 14,9 %.
- La part des produits générés à l'échelle internationale a augmenté de 27,7 %, passant à 42,7 %.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé de 7,8 % pour s'établir à 8,2 millions de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté¹⁾ s'est établie à 33,5 %, comparativement à 35,8 % au deuxième trimestre de 2016 et à 32,1 % au premier trimestre de 2017.
- Le bénéfice net a atteint 1,4 million de dollars, comparativement à 9,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ s'est élevé à 5,4 millions de dollars, comparativement à 6,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 3,6 millions de dollars, comparativement à 0,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ajustés ont atteint 5,2 millions de dollars, contre 6,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.

Faits saillants des activités

- Le 14 octobre 2016, la société a annoncé l'acquisition de centaines d'enregistrements de concerts et de documentaires datant d'avant 2013 auprès d'EuroArts Music International GmbH (« EuroArts »), société de production et de diffusion de films portant sur la musique classique établie à Berlin, pour une contrepartie totale de 1,1 million d'euros (1,6 million de dollars canadiens). EuroArts continuera à diffuser les programmes acquis et maintiendra ses activités de diffusion, d'acquisition et de production.
- Le 13 octobre 2016, la société a annoncé qu'elle avait prorogé son entente de distribution à long terme avec Shaw Communications Inc. Selon les modalités de cette prorogation, Shaw Cable et Shaw Direct distribueront désormais les quatre chaînes de télédiffusion de vidéoclips de Stingray (Stingray Vibe, Stingray Juicebox, Stingray Loud et Stingray Retro) en plus de Stingray Concerts, Stingray Karaoke et Stingray Music.
- Le 20 octobre 2016, la société a annoncé qu'elle avait signé une entente de distribution pour son service Stingray Music avec KlowdTV, plateforme en ligne par abonnement pour la télédiffusion en continu. Selon les modalités de l'entente, les abonnés de KlowdTV auront accès en continu à 50 chaînes audio linéaires de Stingray Music.
- Au cours du deuxième trimestre de 2017, la société a conclu de nouveaux contrats avec CDMV (distributeur canadien de produits dédiés aux vétérinaires), New Look, OPA Restaurants, Sport Excellence, CARA et La Cage Aux Sports. La société a également renouvelé le contrat déjà conclu avec Chapter Indigo.
- Le 30 août 2016, la société a répliqué devant les tribunaux à ce qui, de son avis, constitue des allégations non fondées de contrefaçon de brevets formulées par Music Choice relativement à des produits et services novateurs de la société. La société conteste vigoureusement les allégations de contrefaçon de brevets par Music Choice et a déposé des demandes reconventionnelles d'absence de contrefaçon et d'invalidité à l'égard des cinq brevets mentionnés dans la première plainte modifiée de contrefaçon de brevets.

En outre, Stingray Music USA a intenté une poursuite distincte alléguant la concurrence déloyale, la diffamation et la diffamation commerciale ainsi que la conduite délictuelle à l'égard de relations contractuelles existantes et potentielles. Cette poursuite distincte était nécessaire du fait que Music Choice n'a pas poursuivi la bonne partie dans sa première plainte modifiée de contrefaçon de brevets. Il y a lieu de se reporter à la page 18 pour de plus amples détails.

- Le 21 juin 2016, la société a annoncé l'acquisition de quatre chaînes de vidéoclips populaires de Bell Media : MuchLoud, MuchRetro, MuchVibe et Juicebox pour une contrepartie totale de 4,0 millions de dollars. En juin 2016, la société a versé un acompte de 3,0 millions de dollars à Bell Media. Le dernier paiement de 1 million de dollars a été effectué le 16 septembre 2016. Cette acquisition permettra à la société de consolider son portefeuille de chaînes de télévision de musique et de fournir la gamme de produits et services musicaux la plus vaste au monde.

Note :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les				Semestres clos les			
	30 septembre 2016		30 septembre 2015		30 septembre 2016		30 septembre 2016	
	T2 2017		T2 2016		Cumul 2017		Cumul 2016	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits						
Produits	24 527	100,0 %	21 302	100,0 %	49 074	100,0 %	41 197	100,0 %
Produits récurrents	21 584	88,0 %	18 785	88,2 %	42 985	87,6 %	36 028	87,5 %
Produits	24 527	100,0 %	21 302	100,0 %	49 074	100,0 %	41 197	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 399	34,2 %	7 482	35,1 %	17 140	34,9 %	14 509	35,2 %
Frais de vente et de marketing	2 894	11,8 %	2 106	9,9 %	5 913	12,0 %	4 208	10,2 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 190	8,9 %	1 698	8,0 %	4 539	9,2 %	3 419	8,3 %
Charges générales et administratives	4 501	18,4 %	3 131	14,7 %	7 983	16,3 %	5 511	13,4 %
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	– %	305	1,4 %	–	– %	5 800	14,1 %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	4 528	18,5 %	4 080	19,2 %	8 289	16,9 %	7 758	18,8 %
Charges financières (produits financiers), montant net ³⁾	373	1,5 %	(1 310)	(6,1) %	1 021	2,1 %	(444)	(1,1) %
Variation de la juste valeur des placements	(250)	(1,0) %	(7 549)	(35,4) %	(159)	(0,3) %	(7 812)	(19,0) %
Bénéfice avant impôts	1 892	7,7 %	11 359	53,3 %	4 348	8,9 %	8 248	20,0 %
Impôts	487	2,0 %	2 117	9,9 %	899	1,8 %	783	1,9 %
Bénéfice net	1 405	5,7 %	9 242	43,4 %	3 449	7,0 %	7 465	18,1 %
BAIIA ajusté¹⁾	8 220	33,5 %	7 625	35,8 %	16 101	32,8 %	14 776	35,9 %
Bénéfice net ajusté¹⁾	5 405	22,0 %	6 198	29,1 %	10 612	21,6 %	10 981	26,7 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	5 189	21,2 %	6 407	30,1 %	11 049	22,5 %	11 667	28,3 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 620	14,8 %	935	4,4 %	6 342	12,9 %	5 044	12,2 %
Dettes nettes compte non tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	38 514	–	17 725	–	38 514	–	17 725	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾²⁾	1,19x	–	0,60x	–	1,19x	–	0,60x	–
Dettes nettes compte tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	49 534	–	31 664	–	49 534	–	31 664	–
Ratio de la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles au BAIIA ajusté^{1), 2)}	1,53x	–	1,07x	–	1,53x	–	1,07x	–
Bénéfice net par action - de base	0,03	–	0,18	–	0,07	–	0,17	–
Bénéfice net par action - dilué	0,03	–	0,18	–	0,07	–	0,16	–
Bénéfice net ajusté par action - de base ¹⁾	0,11	–	0,12	–	0,21	–	0,25	–
Bénéfice net ajusté par action - dilué ¹⁾	0,10	–	0,12	–	0,21	–	0,24	–
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	18 009	73,4 %	15 614	73,3 %	35 897	73,1 %	29 734	72,2 %
Musique pour entreprises	6 518	26,6 %	5 688	26,7 %	13 177	26,9 %	11 463	27,8 %
Produits	24 527	100,0 %	21 302	100,0 %	49 074	100,0 %	41 197	100,0 %
Produits par région								
Canada	14 045	57,3 %	13 094	61,5 %	28 122	57,3 %	26 277	63,8 %
International ⁴⁾	10 482	42,7 %	8 208	38,5 %	20 952	42,7 %	14 920	36,2 %
Produits	24 527	100,0 %	21 302	100,0 %	49 074	100,0 %	41 197	100,0 %

Notes :

- 1) Voir les rubriques « *Information prospective* » et « *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* » à la page 2 et pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 2) Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté pour une période de 12 mois consécutifs.
- 3) Les intérêts payés durant le T2 2017 ont été de 310 \$ (197 \$ au T2 2016) et de 570 \$ pour le premier semestre de 2017 (1 475 \$ pour le premier semestre de 2016).
- 4) Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2017	T2 2016	Cumul 2017	Cumul 2016
Bénéfice net	1 405	9 242	3 449	7 465
Charges financières, montant net	373	(1 310)	1 021	(444)
Variation de la juste valeur des placements	(250)	(7 549)	(159)	(7 812)
Impôts	487	2 117	899	783
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	546	488	1 120	943
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 982	3 592	7 169	6 815
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	298	371	588	592
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	444	242	770	417
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	305	–	5 800
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	935	127	1 244	217
BAIIA ajusté	8 220	7 625	16 101	14 776
Charges financières, montant net	(373)	1 310	(1 021)	444
Impôts	(487)	(2 117)	(899)	(783)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(546)	(488)	(1 120)	(943)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 409)	(132)	(2 449)	(2 513)
Bénéfice net ajusté	5 405	6 198	10 612	10 981

Note :

1) La rémunération fondée sur des actions comprend les avantages du personnel connexes.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2017	T2 2016	Cumul 2017	Cumul 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 620	935	6 342	5 044
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Dépenses d'investissement	(871)	(682)	(1 503)	(1 612)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	1 755	5 756	5 299	2 277
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	685	93	911	158
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	305	–	5 800
Flux de trésorerie disponibles ajustés	5 189	6 407	11 049	11 667

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles.

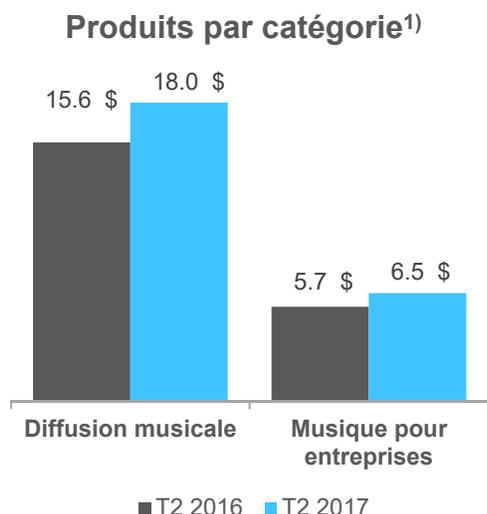
	30 septembre 2016	31 mars 2016	30 septembre 2015
(en milliers de dollars canadiens)			
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	11 020	12 347	13 939
Facilité renouvelable	41 131	35 035	19 202
(Trésorerie et équivalents de trésorerie)	(2 617)	(3 201)	(1 477)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles	49 534	44 181	31 664
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	(11 020)	(12 347)	(13 939)
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles (« dette nette »)	38 514	31 834	17 725

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2016 ET 2015

Produits

Les produits du deuxième trimestre de 2017 ont progressé de 15,1 % pour atteindre 24,5 millions de dollars par rapport à 21,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'iConcerts et de Digital Media Distribution (« DMD ») jumelées à la croissance des services musicaux pour entreprises au Canada.

Tendances des produits par catégorie



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 15,3 % ou de 2,4 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au deuxième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

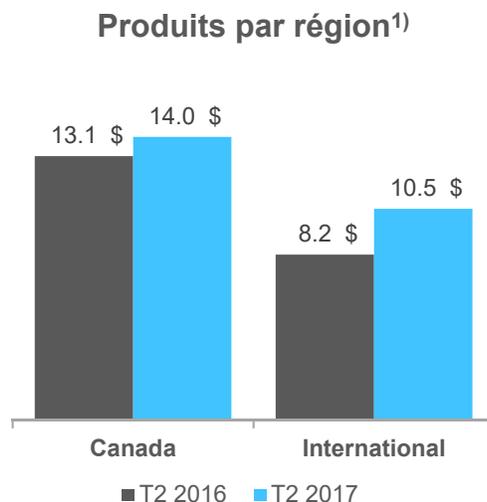
- ▲ Acquisitions d'iConcerts et de DMD ainsi qu'une nouvelle entente conclue aux États-Unis.

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 14,6 % ou de 0,8 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au deuxième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique.
- ▲ Acquisition de Nümédia ayant généré des produits récurrents additionnels tirés de la musique et non récurrents attribuables à des ventes de matériel.

Tendances des produits par région



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 7,3 % ou de 0,9 million de dollars des produits générés au Canada par rapport au deuxième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique, produits non récurrents tirés des ventes de services d'installation et de matériel et l'apport de l'acquisition de Nümédia.

International

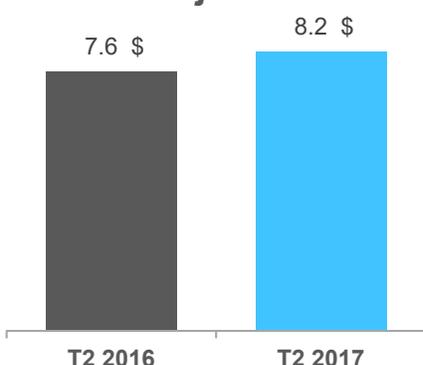
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 27,7 % ou de 2,3 millions de dollars des produits générés à l'échelle internationale par rapport au deuxième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions d'iConcerts et de DMD ainsi que nouvelle entente conclue aux États-Unis.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T2 2017 % des produits	T2 2016 % des produits	Variations	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 399 \$ 34,2 %	7 482 \$ 35,1 %	917 \$ 12,3 %	Essentiellement les acquisitions d'iConcerts et DMD et les frais liés au contenu pour soutenir la croissance internationale. Les coûts des ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel ont également contribué à la hausse.
Frais de vente et de marketing	2 894 \$ 11,8 %	2 106 \$ 9,9 %	788 \$ 37,4 %	Principalement les frais de vente liés aux acquisitions récentes, l'embauche de personnel supplémentaire et les frais de marketing engagés pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	2 190 \$ 8,9 %	1 698 \$ 8,0 %	492 \$ 29,0 %	Essentiellement les coûts liés à l'embauche de personnel supplémentaire pour soutenir les nouvelles technologies et la croissance.
Charges générales et administratives	4 501 \$ 18,4 %	3 131 \$ 14,7 %	1 370 \$ 43,8 %	Surtout les frais juridiques (voir la page 18), les coûts liés à l'embauche de personnel pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux et les charges administratives liées aux acquisitions récentes.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	4 528 \$ 18,5 %	4 080 \$ 19,2 %	448 \$ 11,0 %	Charges liées à l'amortissement des listes de clients comptabilisées après les acquisitions de DMD et d'iConcerts.

BAIIA ajusté^{1),2)}



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Le **BAIIA ajusté** a atteint 8,2 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2017, contre 7,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, soit une hausse de 7,8 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 33,5 % pour le deuxième trimestre de 2017, contre 35,8 % au deuxième trimestre de 2016, soit une hausse notable par rapport à celle de 32,1 % comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2017, ce qui correspond à notre scénario actuel visant une augmentation graduelle d'un trimestre à l'autre tout au long de l'exercice. L'augmentation du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2016 et 2017, atténuées par des charges d'exploitation plus élevées en raison de nos efforts d'expansion à l'échelle internationale. La contraction de la marge du BAIIA s'explique avant tout par nos acquisitions récentes, desquelles des synergies futures sont attendues.

Les **coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en coûts liés aux litiges (voir page 18), en coûts d'intégration en lien avec nos acquisitions récentes et en frais de règlement.

Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières ont augmenté pour s'établir à 0,4 million de dollars, contre des produits financiers de 1,3 million de dollars au deuxième trimestre de 2016. La hausse est imputable essentiellement à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles de 1,1 million de dollars et au profit de change de 0,4 million de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2016.

Variation de la juste valeur des placements

Au deuxième trimestre de 2017, un profit lié à la juste valeur des placements de 0,3 million de dollars a été comptabilisé, comparativement à un profit de 7,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. La société a comptabilisé un profit important au deuxième trimestre de 2016 des suites d'un investissement additionnel dans AppDirect, société qui offre une plateforme de gestion et de commerce fonduagique permettant aux sociétés de distribuer des services Web.

Impôts

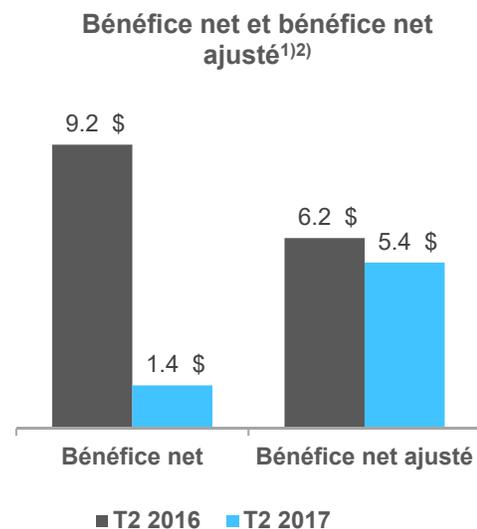
Les impôts ont reculé pour représenter une charge de 0,5 million de dollars au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 2,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. La baisse est essentiellement attribuable à l'impôt découlant de la variation de la juste valeur des placements comptabilisé au deuxième trimestre de 2016 et à la baisse du bénéfice avant impôts.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net s'est établi à 1,4 million de dollars (0,03 \$ par action) au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 9,2 millions de dollars (0,18 \$ par action) au deuxième trimestre de 2016. La diminution est principalement attribuable au gain ponctuel de juste valeur d'AppDirect de 7,5 million de dollars et à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles survenues au deuxième trimestre de 2016, ainsi qu'à la hausse des charges générales et administratives liées aux frais juridiques, aux acquisitions et aux règlements.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté a diminué pour atteindre 5,4 millions de dollars (0,10 \$ par action) au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 6,2 millions de dollars (0,12 \$ par action) au deuxième trimestre de 2016. La diminution est principalement attribuable à la plus grande variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles et à la hausse du profit de change comptabilisé au deuxième trimestre de 2016.



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Les produits ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, passant de 18,5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2015 à 24,5 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2017. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que les nouvelles ententes conclues sur les marchés internationaux et au Canada. Le recul des produits au premier et au deuxième trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique essentiellement par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale et de l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le BAIIA ajusté a progressé, passant de 7,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2015 à 8,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2017. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et aux nouvelles ententes conclues. Le recul du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale et de l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres et est passé(e) de 1,5 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2015 à 1,4 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017. Au premier trimestre de 2016, la perte nette était principalement attribuable aux frais non récurrents liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC de 5,5 millions de dollars, contrebalancés par l'incidence fiscale connexe de 1,5 million de dollars. Au deuxième trimestre de 2016, la composante la plus importante de la hausse correspond au profit de 7,5 millions de dollars comptabilisé sur la juste valeur des placements, contre une incidence fiscale connexe de 1,0 million de dollars. La société a également comptabilisé un profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles de 1,1 million de dollars. Au quatrième trimestre de 2016, la société a comptabilisé des actifs d'impôt différé qui se rapportent à des pertes fiscales de filiales à l'étranger de 3,4 millions de dollars, contrebalancés par une perte sur la juste valeur des placements de 1,1 million de dollars relative au cours de change défavorable entre le dollar canadien et le dollar américain puisque le placement est libellé en dollars américains.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

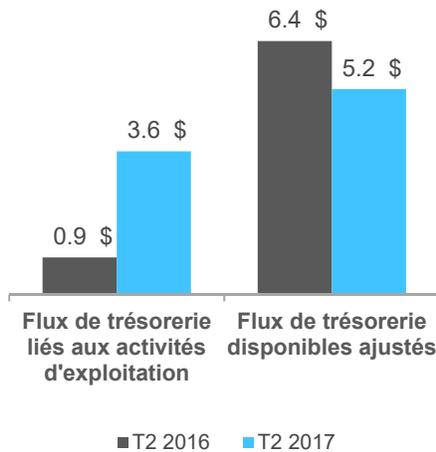
(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014
	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	18 009	17 888	19 425	17 013	15 614	14 120	14 075	13 896
Musique pour entreprises	6 518	6 659	6 233	6 076	5 688	5 775	5 573	4 633
Total des produits	24 527	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529
Produits par région								
Canada	14 045	14 077	13 500	13 759	13 094	13 183	13 192	12 144
International	10 482	10 470	12 158	9 330	8 208	6 712	6 456	6 385
Total des produits	24 527	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529
Produits récurrents	21 584	21 401	21 484	19 699	18 785	17 243	17 127	16 416
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	88,0 %	87,2 %	83,7 %	85,3 %	88,2 %	86,7 %	87,2 %	88,6 %
BAIIA ajusté	8 220	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986
Bénéfice net (perte nette)	1 405	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,03	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,03	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04
Bénéfice net ajusté	5 405	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376
Bénéfice net ajusté par action – de base	0,11	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,10	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014
	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015
Bénéfice net (perte nette)	1 405	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499
Charges financières, montant net	373	648	836	(810)	(1 310)	866	942	1 310
Variation de la juste valeur des placements	(250)	91	1 113	(646)	(7 549)	(263)	(451)	(450)
Impôts	487	412	(1 428)	920	2 117	(1 334)	(241)	(114)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	546	574	594	609	488	455	597	586
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 982	3 187	2 624	3 443	3 592	3 223	3 653	3 583
Rémunération fondée sur des actions	298	290	390	369	371	221	376	112
Charges liées aux unités d'actions incessibles	444	326	319	227	242	175	221	–
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	21	–	305	5 495	–	–
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	935	309	503	728	127	90	711	460
BAIIA ajusté	8 220	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986
Charges financières, montant net	(373)	(648)	(836)	810	1 310	(866)	(942)	(1 310)
Impôts	(487)	(412)	1 428	(920)	(2 117)	1 334	241	114
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(546)	(574)	(594)	(609)	(488)	(455)	(597)	(586)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 409)	(1 040)	(1 082)	(1 096)	(132)	(2 381)	(1 173)	(828)
Bénéfice net ajusté	5 405	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES TRIMESTRES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016 ET 2015

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 3,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 0,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2016. La variation nette est attribuable avant tout à la variation nette favorable des éléments hors trésorerie liée au recul des comptes clients et aux dettes fournisseurs payées plus élevées au deuxième trimestre de 2017. La hausse a été contrebalancée par la hausse des impôts payés et par la baisse du profit de change.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés générés se sont chiffrés à 5,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, par rapport à 6,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. La variation nette est principalement attribuable à la hausse des impôts payés et à la baisse du profit de change, contrebalancées en partie par la hausse du BAIIA ajusté.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 2,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 8,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. La variation nette de 11,1 millions de dollars des flux de trésorerie est surtout imputable à l'utilisation accrue de la facilité de crédit renouvelable pour l'acquisition de Brava et au paiement des coûts d'émission de capitaux propres liés au PAPE.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 1,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 9,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. La variation nette de 7,3 millions de dollars est principalement imputable à l'acquisition de Brava au deuxième trimestre de 2016.

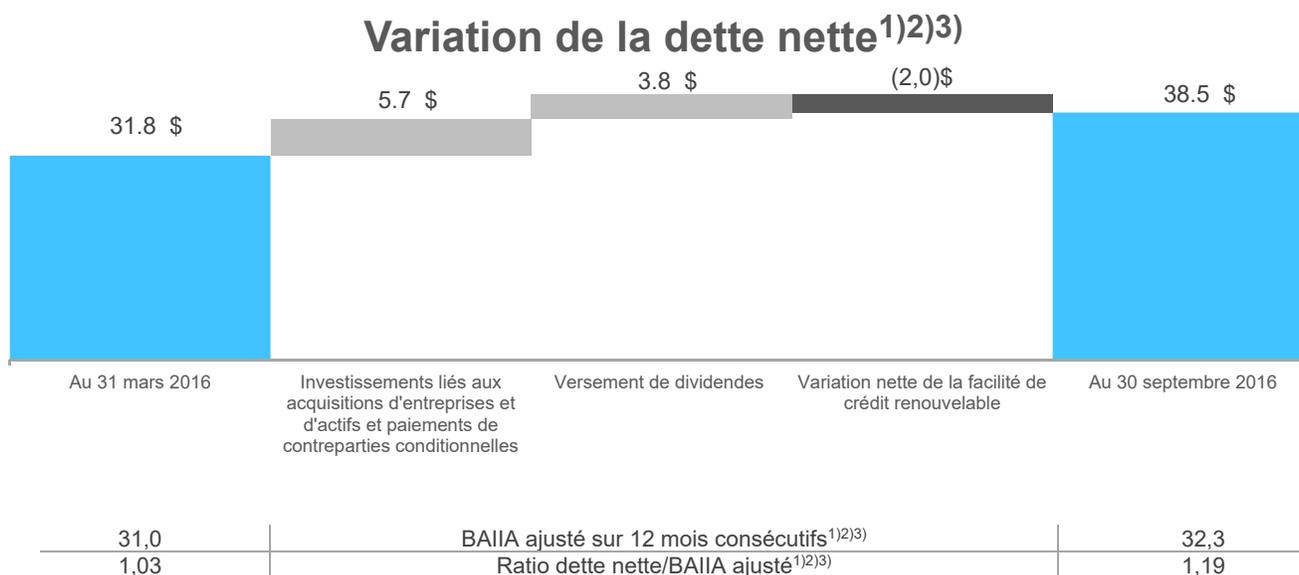
Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 31 mars 2016, à l'exception des obligations liées à la location de bureaux.

Contrat de location simple

Le 9 mai 2016, la société a signé une lettre d'intention visant le renouvellement de son contrat de location et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble en construction situé au 99, rue Prince, à Montréal, dont la date de commencement est le 1^{er} juillet 2017. Le renouvellement du contrat est pour une période de cinq ans et une option de prolongation de cinq ans supplémentaires est prévue. L'engagement estimé aux termes du contrat de location simple visant ces locaux s'élève à 8,7 millions de dollars.

Le tableau qui suit résume les variations de la dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles (défini comme dette nette ci-après) au cours du semestre clos le 30 septembre 2016, avec les ratios correspondants :



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.
- 3) Le BAIIA ajusté est calculé sur les 12 derniers mois pour le calcul du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2016 :

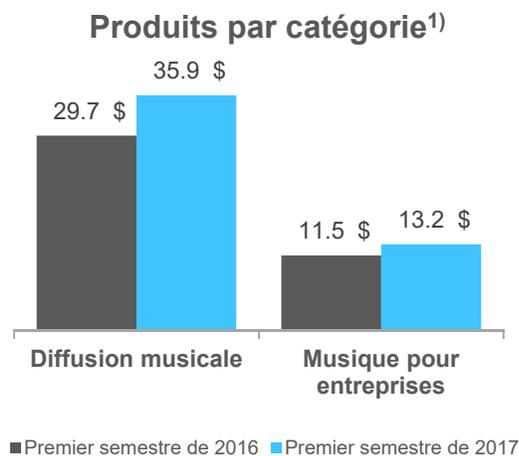
(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2016	31 mars 2016	Variations	Facteurs importants
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	29 629 \$	28 049 \$	1 580 \$ ▲	Les ventes additionnelles de services d'installation et de matériel au Canada et des ventes à l'échelle internationale.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	45 963 \$	47 901 \$	(1 938)\$ ▼	Principalement l'amortissement de la période à l'étude, contré par la comptabilisation des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.
<i>Goodwill</i>	64 095 \$	61 815 \$	2 280 \$ ▲	Essentiellement le goodwill résultant de l'acquisition de Festival 4K B.V.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	24 034 \$	25 900 \$	(1 866)\$ ▼	Principalement le calendrier de paiements aux fournisseurs.
<i>Facilité renouvelable</i>	41 131 \$	35 035 \$	6 096 \$ ▲	Principalement les acquisitions d'entreprises et d'actifs, le paiement de contreparties conditionnelles et le dividende trimestriel.
<i>Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante</i>	11 020 \$	12 347 \$	(1 327)\$ ▼	Principalement le paiement des contreparties conditionnelles pour Archibald Media Group et Groupe Brava et Telefonica – On the Spot, contrés par la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle associée à Festival 4K B.V.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2016 ET 2015

Produits

Les produits pour le premier semestre de l'exercice 2017 (le « premier semestre de 2017 ») se sont accrus pour atteindre 49,1 millions de dollars, soit une hausse de 19,1 % par rapport aux produits de 41,2 millions de dollars comptabilisés au premier semestre de 2016 (le « premier semestre de 2016 »). La hausse de produits est essentiellement attribuable aux acquisitions combinées à l'importante croissance sur les marchés internationaux, ainsi qu'au lancement de nouveaux produits.

Tendances des produits par catégorie :



Note :

1) En millions de dollars canadiens

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 20,7 % ou 6,2 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au premier semestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

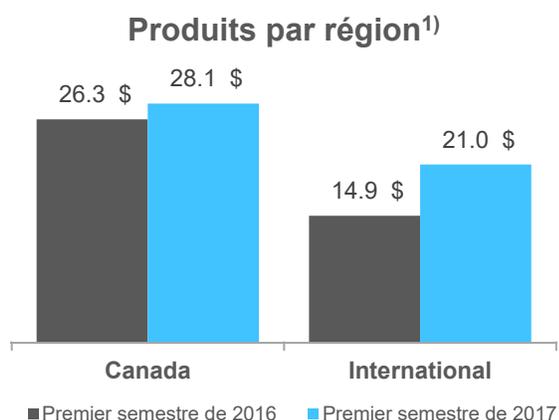
- ▲ Acquisition de iConcert, DMD et Brava.
- ▲ Nouveaux contrats clients signés principalement sur les marchés internationaux comme les États-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient.

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 15,0 % ou 1,7 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au premier semestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique.
- ▲ Acquisition de Nümedia ayant généré des produits additionnels récurrents tirés de la musique et non récurrents attribuables à des ventes de matériel.

Tendances des produits par région :



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 7,0 %, ou 1,8 million de dollars, des produits générés au Canada par rapport au premier semestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Comme il est susmentionné, la croissance interne au titre de la musique pour entreprises et des services numériques, l'acquisition de Nümedia et les produits non récurrents liés aux ventes de services d'installation et de matériel.

International

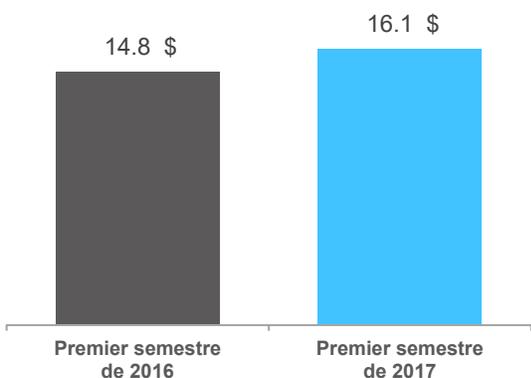
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 40,4 %, ou 6,1 millions de dollars, des produits générés à l'international par rapport au deuxième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions mentionnées au titre de la diffusion musicale.
- ▲ Nouveaux contrats clients signés essentiellement sur les marchés internationaux comme les États-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Cumul 2017 Pourcentage des produits	Cumul 2016 Pourcentage des produits	Variation	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	17 140 \$ 34,9 %	14 509 \$ 35,2 %	2 631 \$ 18,1 %	Essentiellement les acquisitions survenues au cours des exercices 2016 et 2017 ainsi que l'embauche de personnel supplémentaire et l'ajout de contenu pour soutenir la croissance, ainsi que les coûts liés aux ventes additionnelles de services d'installation et de matériel.
Frais de ventes et de marketing	5 913 \$ 12,0 %	4 208 \$ 10,2 %	1 705 \$ 40,5 %	Essentiellement la hausse des coûts pour soutenir la croissance des produits sur les marchés internationaux.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	4 539 \$ 9,2 %	3 419 \$ 8,3 %	1 120 \$ 32,8 %	Essentiellement le personnel supplémentaire et la hausse des coûts pour soutenir les nouvelles technologies et la croissance.
Charges générales et administratives	7 983 \$ 16,3 %	5 511 \$ 13,4 %	2 472 \$ 44,9 %	Essentiellement les coûts liés au personnel supplémentaire pour soutenir l'expansion à l'échelle internationale, les charges administratives liées aux récentes acquisitions et les frais juridiques (voir page 19).
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	8 289 \$ 16,9 %	7 758 \$ 18,8 %	531 \$ 6,8 %	Essentiellement l'ajout d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

BAlIA ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Le BAlIA ajusté pour le premier semestre de 2017 s'est accru pour atteindre 16,1 millions de dollars, soit de 9,0 %, contre 14,8 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. La hausse du BAlIA ajusté est essentiellement attribuable aux acquisitions réalisées au cours des exercices 2016 et 2017, contrebalancées par la hausse des charges générales et administratives. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 32,8 % pour le premier semestre de l'exercice 2017, contre 35,9 % pour le premier semestre de 2016. La diminution de la marge du BAlIA tient essentiellement aux coûts découlant des acquisitions récentes, qui devraient nous permettre de réaliser des synergies.

Les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers consistaient essentiellement en coûts d'intégration de nos récentes acquisitions, en frais juridiques et en coûts de règlement.

Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières ont augmenté pour se chiffrer à 1,0 million de dollars, contre des produits de 0,4 million de dollars pour le premier semestre de 2016. La hausse est imputable à la variation moindre des réévaluations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et au profit de change moindre réalisé, compensés par la diminution des charges d'intérêts. La société a remboursé environ 101 millions de dollars de sa dette en juin 2015 au moyen du produit du PAPE.

Variation de la juste valeur des placements

Pour le premier semestre de 2017, un profit de 0,2 million de dollars a été comptabilisé, contre un profit de 7,8 millions de dollars au premier semestre de 2016. La société a comptabilisé un profit important au deuxième trimestre de 2016 des suites d'un investissement additionnel dans AppDirect, société qui offre une plateforme de gestion et de commerce infonuagique permettant aux sociétés de distribuer des services Web.

Impôts

Les impôts ont augmenté pour se chiffrer à 0,9 million de dollars pour le premier semestre de 2017, contre 0,8 million de dollars pour le premier semestre de 2016. La hausse des impôts est essentiellement attribuable à la comptabilisation des actifs d'impôt différés liés à la portion en trésorerie des charges liées au PAPE, aux avantages tangibles exigés par le CRTC au premier trimestre de 2016 et à la variation de la juste valeur des placements survenue au deuxième trimestre de 2016.

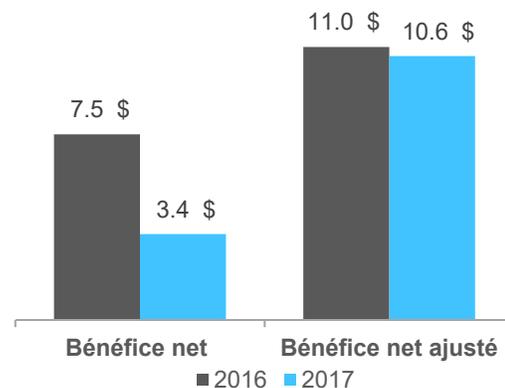
Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net a reculé pour s'établir à 3,4 millions de dollars (0,07 \$ par action) pour le premier semestre de 2017, contre 7,5 millions de dollars (0,16 \$ par action) pour le premier semestre de 2016. La diminution est principalement imputable au gain ponctuel de juste valeur d'AppDirect de 7,5 million de dollars, à une variation moindre de la juste valeur des contreparties conditionnelles, tous deux survenues au deuxième trimestre de l'exercice précédent et à la hausse des charges générales et administratives liée aux frais juridiques, aux acquisitions et aux règlements, partiellement compensées par les charges non récurrentes liées au PAPE et par les avantages tangibles exigés par le CRTC comptabilisés au premier trimestre de 2016.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté pour le premier semestre de 2017 a reculé pour s'établir à 10,6 millions de dollars (0,21 \$ par action), contre 11,0 millions de dollars (0,24 \$ par action) pour le premier semestre de 2016. La diminution est essentiellement imputable à la variation moindre des réévaluations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et au profit de change latent moindre.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté¹⁾²⁾

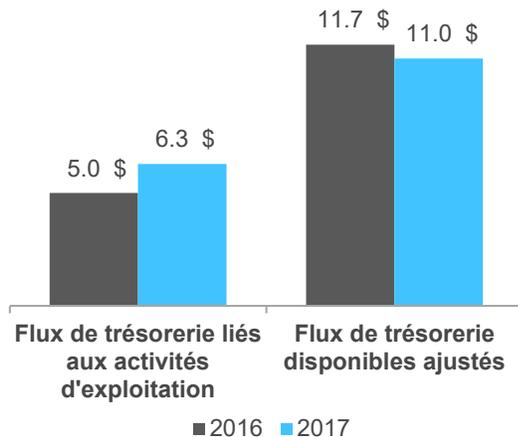


Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES SEMESTRES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016 ET 2015

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6,3 millions de dollars au premier semestre de 2017, contre 5,0 millions de dollars au premier semestre de 2016. La hausse est essentiellement attribuable à la baisse des intérêts payés, contrebalancée en partie par la variation nette plus importante des éléments du fonds de roulement et par la hausse des impôts payés.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés générés au premier semestre de 2017 se sont chiffrés à 11,0 millions de dollars, contre 11,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. La diminution est essentiellement attribuable à la hausse des impôts payés, compensée par l'augmentation du BAIIA ajusté et le recul des coûts de financement.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 0,1 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2017, contre 5,3 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. La variation nette de 5,2 millions de dollars tient essentiellement à l'acquisition de Brava financée au moyen de la facilité de crédit renouvelable et au produit net du PAPE au premier trimestre de 2016, contrebalancés par la hausse des versements de dividendes, l'augmentation des paiements relatifs aux contreparties conditionnelles et le remboursement de l'emprunt à terme et du crédit-relais au premier trimestre de 2016.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 7,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2017, contre 10,2 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. La variation nette de 3,2 millions de dollars est essentiellement liée à l'acquisition de Festival 4K B.V. et des chaînes musicales de Bell (chaînes Much) au premier semestre de 2017, comparativement à l'acquisition de Brava au premier semestre de 2016.

Litige opposant la société à Music Choice

Music Choice c. Stingray

Music Choice a déposé sa plainte initiale contre Stingray Digital Group Inc. le 6 juin 2016, alléguant la violation de quatre brevets américains, soit les brevets américains 8769602, 9357245, 7320025 et 9351045. Le 12 août 2016, Music Choice a déposé sa première plainte modifiée, laquelle ajoutait un cinquième brevet américain, soit le brevet américain 9414121. La société a déposé sa réponse à la plainte initiale (y compris ses demandes reconventionnelles) le 30 août 2016, faisant valoir, entre autres, des défenses et demandes reconventionnelles de non-violation et de non-recevabilité. Le 2 septembre 2016, Music Choice a déposé sa deuxième plainte modifiée, ajoutant Stingray Music USA Inc. (SMU) à titre de défendeur, et la société et SMU ont déposé leurs réponses et demandes reconventionnelles les 23 septembre et 4 octobre 2016, respectivement. Depuis le début de l'affaire, les parties ont conjointement préparé et déposé auprès de la Cour une ordonnance de réglementation des rôles, une ordonnance préventive et une ordonnance visant l'information stockée électroniquement. Music Choice a par ailleurs déposé son argumentation quant à la violation des brevets le 12 septembre 2016 et les parties ont échangé les renseignements initiaux. La société prépare à l'heure actuelle une réponse et des demandes reconventionnelles modifiées qui incluront une demande reconventionnelle de conduite inéquitable fondée sur l'omission de David Del Beccaro (et des autres inventeurs) de présenter un produit offert par Music Choice Europe aux environs de 2001 au bureau des brevets et sur la fausse déclaration au bureau des brevets indiquant qu'ils sont les véritables inventeurs des brevets faisant l'objet du litige. La société travaille également sur ses affirmations de non-recevabilité, qui doivent être déposées le 28 novembre 2016. L'enquête a débuté dernièrement, les parties ayant échangé des demandes d'enquêtes écrites. L'audience de Markman est prévue pour le 2 juin 2017 et le procès devrait se tenir le 4 décembre 2017.

Stingray c. Music Choice

Stingray Music USA, Inc. (SMU) a déposé sa plainte le 30 août 2016, alléguant la concurrence déloyale aux termes de la Federal Lanham Act, la diffamation et la diffamation commerciale, la conduite délictuelle et la concurrence déloyale aux termes de la common law découlant d'une présentation fallacieuse de faits par Music Choice à l'égard de la nature, des caractéristiques et des qualités de la société et de ses produits et services aux clients actuels et potentiels de la société, dans le but de nuire à la relation de la société avec ses clients et à ses activités en général. En réponse, le 17 octobre 2016, Music Choice a déposé une demande de non-lieu en se fondant sur le fait que les plaintes de la société sont forcloses étant donné que l'opposition de la société doit être présentée le 4 novembre 2016. Dans cette affaire, la société concentre actuellement ses efforts à préparer son opposition à la demande de non-lieu. Le tribunal n'a pas encore établi la date de l'audience initiale et, par conséquent, l'enquête n'est pas encore amorcée.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel clé.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 septembre 2016 T2 2017	Trimestre clos le 30 septembre 2015 T2 2016	Semestre clos le 30 septembre 2016 Cumul 2017	Semestre clos le 30 septembre 2015 Cumul 2016
Avantages du personnel à court terme	890	740	1 671	1 406
Rémunération fondée sur des actions	207	269	367	434
Unités d'actions incessibles	45	28	92	82
Unités d'actions différées	223	119	339	119
	1 365	1 156	2 469	2 041

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés à la rubrique *Obligations contractuelles*) qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	9 novembre 2016	30 septembre 2016
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	34 440 302	34 475 802
Actions à droit de vote subalterne variable	575 179	539 679
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	51 309 766	51 309 766
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	1 397 146	1 397 146

La société a établi un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission. Au cours du deuxième trimestre de 2017, 126 791 options ont été exercées.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 15 juin 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter à la page 39 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (« CPCI ») et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, ont conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de fournir dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception du CIIF au 10 novembre 2016 ne tenaient pas compte des contrôles et procédures liés aux activités de Festival 4K B.V., de Transmedia Communications SA et de Digital Music Distribution Pty. Ltd., toutes acquises au cours des exercices 2016 et 2017. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 14 octobre 2016, la société a annoncé l'acquisition de certaines d'enregistrements de concerts et de documentaires datant d'avant 2013 auprès d'EuroArts Music International GmbH (« EuroArts »), société de production et de diffusion de films portant sur la musique classique établie à Berlin, pour une contrepartie totale de 1,1 million d'euros (1,6 million de dollars canadiens). EuroArts continuera à diffuser les programmes acquis et maintiendra ses activités de diffusion, d'acquisition et de production.

Dividende

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Le 9 novembre 2016, la société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 décembre 2016 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 30 novembre 2016.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site SEDAR à www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions) (non audité)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits		24 527 \$	21 302 \$	49 074 \$	41 197 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu		8 399	7 482	17 140	14 509
Frais de vente et de marketing		2 894	2 106	5 913	4 208
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information		2 190	1 698	4 539	3 419
Charges générales et administratives		4 501	3 131	7 983	5 511
Frais liés au premier appel public à l'épargne et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5	–	305	–	5 800
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5, 7	4 528	4 080	8 289	7 758
Charges financières (produits financiers), montant net	6	373	(1 310)	1 021	(444)
Variation de la juste valeur des placements	12	(250)	(7 549)	(159)	(7 812)
Bénéfice avant impôts		1 892	11 359	4 348	8 248
Impôts		487	2 117	899	783
Bénéfice net		1 405 \$	9 242 \$	3 449 \$	7 465 \$
Bénéfice net par action – de base		0,03	0,18	0,07	0,17
Bénéfice net par action – dilué		0,03	0,18	0,07	0,16
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		51 225 061	50 787 319	51 173 350	44 794 066
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		51 609 310	51 201 547	51 320 504	45 277 155

Résultat global

Bénéfice net 1 405 \$ 9 242 \$ 3 449 \$ 7 465 \$

Autres éléments du résultat global, après impôts

Éléments pouvant être reclassés en résultat net

Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger 1 140 – 321 –

Total des autres éléments du résultat global 1 140 – 321 –

Résultat global total 2 545 \$ 9 242 \$ 3 770 \$ 7 465 \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés de la situation financière

30 septembre 2016 et 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 septembre 2016	31 mars 2016 (retraité - voir la note 3)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 617 \$	3 201 \$
Créances clients et autres débiteurs		29 629	28 049
Crédits d'impôt à la recherche et au développement		642	236
Stocks		927	910
Charges payées d'avance et autres actifs courants		3 775	3 487
		37 590	35 883
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	7	4 718	4 628
Immobilisations incorporelles	7	45 963	47 901
Goodwill	7	64 095	61 815
Placements	12	17 102	16 943
Placement dans une coentreprise		860	815
Autres actifs		1 019	1 088
Actifs d'impôt différé		6 801	7 117
Total des actifs		178 148 \$	176 190 \$

Passifs et capitaux propres

Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		24 034	25 900
Dividendes à verser		—	1 789
Produits différés		1 108	915
Autres créditeurs courants	8	6 520	8 006
Impôts à payer		501	1 711
		32 163	38 321
Passifs non courants			
Facilité renouvelable		41 131	35 035
Autres créditeurs	8	8 304	8 695
Passifs d'impôt différé		3 721	3 745
Total des passifs		85 319	85 796
Capitaux propres			
Capital-actions	9	102 661	102 040
Surplus d'apport		2 292	2 196
Déficit		(13 249)	(14 646)
Cumul des autres éléments du résultat global		1 125	804
Total des capitaux propres		92 829	90 394
Total des passifs et des capitaux propres		178 148 \$	176 190 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(Signé) Eric Boyko, administrateur _____

(Signé) L. Jacques Ménard, administrateur _____

États consolidés des variations des capitaux propres

Semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) (non audité)	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 31 mars 2015	33 981 088	2 240 \$	1 759 \$	(21 841)\$	– \$	(17 842)\$
Émission d'actions à l'exercice d'options	183 334	451	(352)	–	–	99
Dividendes	–	–	–	(1 523)	–	(1 523)
Émission d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044	–	–	–	104 044
Frais d'émission d'actions – déduction faite d'impôts de 2 093 \$	–	(5 513)	–	–	–	(5 513)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	592	–	–	592
Bénéfice net et résultat global	–	–	–	7 465	–	7 465
Solde au 30 septembre 2015	50 811 552	101 222 \$	1 999 \$	(15 899)\$	– \$	87 322 \$
Solde au 31 mars 2016	51 107 975	102 040 \$	2 196 \$	(14 646)\$	804 \$	90 394 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 9)	201 791	621	(365)	–	–	256
Dividendes	–	–	–	(2 052)	–	(2 052)
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	–	–	461	–	–	461
Bénéfice net	–	–	–	3 449	–	3 449
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	321	321
Solde au 30 septembre 2016	51 309 766	102 661 \$	2 292 \$	(13 249)\$	1 125 \$	92 829 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Activités d'exploitation					
Bénéfice net (perte nette)		1 405 \$	9 242 \$	3 449 \$	7 465 \$
Ajustements visant ce qui suit :					
Rémunération fondée sur des actions	11	397	371	588	592
Charge liée aux unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	11	221	123	431	298
Charge liée aux unités d'actions différées	11,13	223	119	339	119
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	7	546	488	1 120	943
Amortissement des immobilisations incorporelles	7	3 982	3 592	7 169	6 815
Amortissement et radiation des coûts de financement	6	25	24	50	214
Autres charges financières	6	316	215	592	1 218
Variation de la juste valeur des dérivés		—	(47)	—	(107)
Variation de la juste valeur des placements	12	(250)	(7 549)	(159)	(7 812)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	6,12	(32)	(1 088)	(100)	(1 082)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	6	78	73	155	97
Quote-part des résultats d'une coentreprise		(15)	39	(45)	(8)
Charge d'impôts		487	2 117	899	783
Intérêts payés		(310)	(197)	(570)	(1 475)
Impôts payés		(1 698)	(831)	(2 277)	(739)
		5 375	6 691	11 641	7 321
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	10	(1 755)	(5 756)	(5 299)	(2 277)
		3 620	935	6 342	5 044
Activités de financement					
Augmentation de la facilité renouvelable		618	11 809	6 096	11 300
Remboursement de l'emprunt à terme et du crédit-relais		—	—	—	(100 960)
Paieement du dividende et capital déclaré des actions ordinaires		(2 052)	(1 523)	(3 841)	(1 523)
Produit de (paiements liés à) l'exercice d'options sur actions		178	(11)	256	99
Émission d'actions		—	—	—	104 044
Frais d'émission du capital-actions		—	(1 414)	—	(7 096)
Coûts de financement différés		—	—	—	(431)
Remboursement d'autres crédateurs	12	(1 102)	(116)	(2 349)	(116)
Autres		(1)	(15)	(45)	(35)
		(2 359)	8 730	117	5 282
Activités d'investissement					
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	—	(8 220)	(1 540)	(8 220)
Acquisition d'un placement à long terme	12	—	(331)	—	(331)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(526)	(253)	(1 106)	(870)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 345)	(429)	(4 397)	(742)
		(1 871)	(9 233)	(7 043)	(10 163)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(610)	432	(584)	163
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		3 227	1 045	3 201	1 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		2 617 \$	1 477 \$	2 617 \$	1 477 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. Principaux changements et faits saillants

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires résumées de Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2016.

- Le 21 juin 2016, la société a annoncé l'acquisition de quatre chaînes de vidéoclips populaires de Bell Media : MuchLoud, MuchRetro, MuchVibe et Juicebox pour une contrepartie totale de 4 000 \$. En juin 2016, la société a versé un acompte de 3 000 \$ à Bell Media. Le dernier paiement de 1 000 \$ a été effectué le 16 septembre 2016. Cette acquisition permettra à la société de consolider son portefeuille de chaînes de télévision de musique et de fournir la gamme de produits et services musicaux la plus vaste au monde.

2. Événements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 14 octobre 2016, la société a annoncé l'acquisition de centaines d'enregistrements de concerts et de documentaires datant d'avant 2013 auprès d'EuroArts Music International GmbH (« EuroArts »), société de production et de diffusion de films portant sur la musique classique établie à Berlin, pour une contrepartie totale de 1 119 millions d'euros (1 618 millions de dollars canadiens). EuroArts continuera à diffuser les programmes acquis et maintiendra ses activités de diffusion, d'acquisition et de production.

Dividende

Le 9 novembre 2016, la société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 décembre 2016 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 30 novembre 2016.

3. Acquisitions d'entreprises

Semestre clos le 30 septembre 2016

Festival 4K B.V.

Le 15 juin 2016, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Festival 4K B.V. pour une contrepartie totale de 1 861 EUR (2 678 \$ CA). Festival 4K B.V. est l'une des premières chaînes à diffuser sans interruption un contenu au format 4K Ultra-HD. La chaîne propose une programmation composée de performances en direct, notamment des festivals, des concerts et des productions théâtrales. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 1 961 \$ a été constaté relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs existants de la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 61 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'au plus 1 000 EUR (1 439 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 12 mois et reflétant d'autres conditions, montant qui serait payable en janvier 2018. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Les résultats de l'acquisition de Festival 4K B.V. pour la période close le 30 septembre 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits constatés pour la période allant de la date d'acquisition au 30 septembre 2016 ont été de 217 \$ et le bénéfice net, de 5 \$. Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 326 \$ et le bénéfice net, de 8 \$.

	Chiffres préliminaires
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$
Débiteurs	61
Charges payées d'avance et autres actifs courants	317
Stocks	7
Immobilisations incorporelles	544
Goodwill	1 961
	2 906
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	119
Passifs d'impôt différé	109
	228
Actifs nets acquis à la juste valeur	2 678 \$
Contrepartie donnée	
Trésorerie	1 652
Ajustement du fonds de roulement	(96)
Contrepartie conditionnelle	1 122
	2 678 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

Groupe Brava

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été inscrits à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements. La contrepartie conditionnelle devrait être réglée au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282 \$	\$	282 \$
Débiteurs	1 576	306	1 882
Charges payées d'avance et autres actifs courants	164		164
Immobilisations corporelles	61		61
Immobilisations incorporelles	4 795		4 795
Goodwill	7 153	68	7 221
	14 031	374	14 405
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	1 186	81	1 267
Impôts à payer	391		391
Passifs d'impôt différé	1 199		1 199
	2 776	81	2 857
Actifs nets acquis à la juste valeur	11 255 \$	293 \$	11 548 \$
Contrepartie donnée			
Trésorerie	8 502	–	8 502
Ajustement du fonds de roulement	25	275	300
Contrepartie conditionnelle	2 728	18	2 746
	11 255 \$	293 \$	11 548 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2016 (retraités).

4. Informations sectorielles

Description des activités

La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Stingray Business Inc., Music Choice Europe Limited, Stage One Innovations Ltd., Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Music Choice Europe Deutschland GmbH, Xtra Music Ltd., 2Connect Media B.V., Alexander Medien Gruppe B.V., Les Réseaux Urbains Viva Inc., Brava HDTV B.V., Brava NL B.V., Djazz B.V., Transmedia Communications SA et ses filiales entièrement détenues, Digital Music Distribution Pty Ltd., 9076-3392 Québec Inc. (menant ses activités sous l'appellation Nùmédià) et Festival 4K B.V.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Secteurs opérationnels

Aux termes de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a déterminé qu'elle n'avait compté qu'un seul secteur opérationnel, puisque ses activités, ses ressources et ses actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les tableaux suivants contiennent des données géographiques sur les produits de la société, sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur son goodwill.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes :

	Trimestres clos les		Semestre clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits				
Canada	14 045 \$	13 094 \$	28 122 \$	26 277 \$
Autres pays	10 482	8 208	20 952	14 920
	24 527 \$	21 302 \$	49 074 \$	41 197 \$

Les actifs à long terme sont générés dans les régions ci-dessous, en fonction des emplacements des filiales.

	30 septembre 2016	31 mars 2016
Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill		
Canada	54 625 \$	53 524 \$
Pays-Bas	20 420	18 604
Royaume-Uni	14 972	16 857
Australie	12 397	12 620
Autres pays	12 362	12 739
	114 776 \$	114 344 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. Autres informations

Le tableau suivant indique, par catégorie, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les frais liés au PAPE et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
<i>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations</i>				
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	4 255 \$	3 592 \$	7 643 \$	6 815 \$
Charges générales et administratives	273	488	646	943
	<u>4 528 \$</u>	<u>4 080 \$</u>	<u>8 289 \$</u>	<u>7 758 \$</u>
<i>Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC</i>				
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	– \$	– \$	– \$	4 158 \$
Charges générales et administratives	–	305	–	1 642
	<u>– \$</u>	<u>305 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>5 800 \$</u>

Les frais liés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu ainsi que les charges générales et administratives pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 se seraient établis à 12 654 \$ (11 074 \$ – 2015) et à 4 774 \$ (3 924 \$ – 2015), respectivement. Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, ces frais se seraient établis à 24 783 \$ (25 482 \$ – 2015) et à 8 629 \$ (8 096 \$ – 2015), respectivement, si la présentation, par catégorie, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des radiations, des frais liés au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC avait été adoptée aux fins des états du résultat global.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2016, les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 99 \$ (105 \$ – 2015) et de 106 \$ (195 \$ – 2015), respectivement, ont été constatés dans les charges générales et administratives des états du résultat global.

6. Charges financières (produits financiers), montant net

	Trimestres clos les		Semestre clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Charge d'intérêt et commissions d'attente	316 \$	215 \$	592 \$	1 218 \$
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(32)	(1 088)	(100)	(1 082)
Variation de la juste valeur des dérivés	–	(47)	–	(107)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	78	73	155	97
Amortissement et radiation des coûts de financement	25	24	50	214
Perte (profit) de change	(14)	(487)	324	(784)
	<u>373 \$</u>	<u>(1 310) \$</u>	<u>1 021 \$</u>	<u>(444) \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

7. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2015	4 330 \$	45 441 \$	39 129 \$
Entrées	2 146	1 235	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	297	13 809	22 301
Cessions et radiations	(166)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 980)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(12 882)	–
Écarts de change	1	298	385
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	61 815 \$
Semestre clos le 30 septembre 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	61 815 \$
Entrées	1 224	4 579	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3)	–	544	1 961
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(1 120)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(7 169)	–
Écarts de change	(14)	108	319
Valeur comptable nette à la clôture, au 30 septembre 2016	4 718 \$	45 963 \$	64 095 \$

8. Autres créditeurs

	30 septembre 2016	31 mars 2016
Contreparties conditionnelles	11 020 \$	12 347 \$
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	3 725	4 230
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	79	124
	14 824	16 701
Partie courante	(6 520)	(8 006)
	8 304 \$	8 695 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. Capital-actions

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital-actions :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2016		
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions ordinaires de catégorie A	80 000	192
Converties		
Actions ordinaires de catégorie A	(17 831 369)	(2 420)
Actions ordinaires de catégorie B	(6 229 719)	(12)
Actions ordinaires de catégorie C	(10 000 000)	–
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	17 766 803	1 316
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	–	–
Émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne et à l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 993 \$	–	(5 542)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	399 787	1 106
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Semestres clos le 30 septembre 2016		
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924 \$
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	201 791	621
Au 30 septembre 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	35 015 481	101 545
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 309 766	102 661 \$

10. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Créances clients et autres débiteurs	697 \$	(2 573) \$	(1 473) \$	(4 176) \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(216)	(212)	(406)	(426)
Stocks	(199)	(18)	(10)	(577)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	77	(662)	51	114
Autres actifs	24	102	19	179
Créditeurs et charges à payer	(1 187)	(2 704)	(2 980)	(2 585)
Impôts à payer	(325)	493	187	398
Produits différés	(19)	158	(27)	1 002
Autres créditeurs (obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC)	(607)	(340)	(660)	3 794
	(1 755) \$	(5 756) \$	(5 299) \$	(2 277) \$

11. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2016, 344 215 options ont été attribuées à la juste valeur moyenne pondérée de 2,08 \$. Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2016
Volatilité	35 %
Taux d'intérêt sans risque	0,59 %
Durée de vie attendue des options	7 ans
Valeur des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	7,27 \$
Taux de dividende attendu	1,93 %

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, 126 791 options ont été exercées au prix moyen pondéré de 1,40 \$ et à un prix moyen pondéré de 7,18 \$ par action.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2016, 201 791 options ont été exercées au prix moyen pondéré de 1,27 \$ et à un prix moyen pondéré de 7,20 \$ par action.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 270 \$ et à 461 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2016 (371 \$ et 592 \$ – 2015), respectivement.

Régime d'unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2016, le total de la charge liée aux unités d'actions incessibles et unités d'actions attribuées en fonction de la performance s'est chiffré à 221 \$ et à 431 \$ (123 \$ et 298 \$ – 2015). Au 30 septembre 2016, la juste valeur d'une unité était de 7,67 \$ (7,01 \$ – 2015), pour un total de 1 148 \$ (477 \$ – 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Régime d'unités d'actions différées

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, 18 725 UAD (17 028 – 2015) ont été attribuées à des administrateurs à des prix allant de 6,96 \$ à 7,26 \$ (6,94 \$ à 7,04 \$ - 2015). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2016, le total de la charge liée au régime d'unités d'actions différées s'est chiffré à 223 \$ et 339 \$ (119 \$ et 119 \$ – 2015). Au 30 septembre 2016, la juste valeur d'une unité se chiffrait entre 7,50 \$ et 7,67 \$ (7,01 \$ et 7,23 \$ - 2015), pour un total de 678 \$ (119 \$ - 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

12. Instruments financiers

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Juste valeur

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs courants, exclusion faite des contreparties conditionnelles, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur de la facilité renouvelable se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent.

Au 30 septembre 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 617 \$				
Créances clients et autres débiteurs	29 308				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	17 102 \$	17 102 \$	– \$	– \$	17 102 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	41 131 \$				
Créditeurs et charges à payer	22 545				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	3 804	3 804	–	–	3 804
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	11 020 \$	11 020 \$	– \$	– \$	11 020 \$

Au 31 mars 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 201 \$				
Créances clients et autres débiteurs	27 744				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 943 \$	16 943 \$	– \$	– \$	16 943 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	35 035 \$				
Créditeurs et charges à payer	25 044				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	4 354	4 354	–	–	4 354
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 347 \$	12 347 \$	– \$	– \$	12 347 \$

Évaluation de la juste valeur (niveaux 2 et 3)

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Semestre clos le 30 septembre 2015			
Montant à l'ouverture au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	2 728
Placements additionnels	331	–	–
Variation de la juste valeur	7 812	(107)	(1 082)
Paiements	–	–	(116)
Montant à la clôture au 30 septembre 2015	16 076 \$	3 \$	13 939 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Semestre clos le 30 septembre 2016			
Montant à l'ouverture au 31 mars 2016	16 943 \$	– \$	12 347 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	1 122
Variation de la juste valeur	159	–	(100)
Paiements	–	–	(2 349)
Montant à la clôture au 30 septembre 2016	17 102 \$	– \$	11 020 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des instruments dérivés et des contreparties conditionnelles au cours des périodes closes les 30 septembre 2016 et 2015.

Placements

Instrument de capitaux propres d'une entité fermée

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour le trimestre et le semestre clos les 30 septembre 2016 et 2015, la juste valeur a été établie au moyen du prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché. La juste valeur de cet instrument est demeurée inchangée au cours du trimestre et du semestre, sauf en ce qui concerne la réévaluation du change, car aucune transaction n'est survenue sur le marché et aucun autre indicateur de changement important pouvant avoir une incidence sur la juste valeur du placement n'a été observé.

L'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Billet convertible

Le billet convertible comporte deux composantes de valeur – un billet conventionnel et une option de conversion en capitaux propres de Multi-Channels Asia PTE Ltd (« MCA »). D'après ses modalités, le contrat hybride, soit l'option de conversion ainsi que le billet convertible, a été évalué dans son ensemble à des fins de classement. Lors de sa comptabilisation initiale, le contrat hybride a été constaté à sa juste valeur et désigné à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de la composante option a été évaluée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et selon le prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché. La juste valeur a été calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'après un taux d'actualisation ajusté en fonction des risques.

La variation de la juste valeur de ces deux instruments a donné lieu à un profit de 250 \$ et 159 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2016, respectivement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Contreparties conditionnelles

Les contreparties conditionnelles associées aux regroupements d'entreprises sont payables à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Les contreparties conditionnelles ont été classées à titre de passifs financiers et inscrites dans les autres créiteurs (note 8). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 6).

Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de taux observables. Les dérivés ont été classés comme des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 6).

13. Parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs se présentent comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Avantages du personnel à court terme	890 \$	740 \$	1 671 \$	1 406 \$
Rémunération fondée sur des actions	207	269	367	434
Unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	45	28	92	82
Unités d'actions différées	223	119	339	119
	1 365 \$	1 156 \$	2 469 \$	2 041 \$

14. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, et ils ont été résumés, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers annuels consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait aux profits ou aux pertes prévus pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen des états financiers consolidés intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 9 novembre 2016.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2016.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

15. Nouvelles normes ou normes modifiées adoptées par la société

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ainsi qu'à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des immobilisations incorporelles. Cette présomption ne pourrait être écartée que si les produits et la consommation des avantages économiques de l'immobilisation incorporelle présentent une « corrélation élevée », ou si l'immobilisation incorporelle est exprimée comme une mesure des produits. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

16. Nouvelles normes ou normes modifiées que la société n'a pas encore adoptées

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers ainsi que de nouvelles exigences générales concernant la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. Elle étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – *Comptabilisation des produits*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, elle instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés. Elle n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée.

IAS 7 – *Initiative concernant les informations à fournir*

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)*. Ces modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Un moyen de satisfaire à cette obligation d'information consiste à fournir un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs issus des activités de financement. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 7 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur des répercussions de leur adoption n'a pas encore été établie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.

IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications s'appliquent de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. Les modifications précisent que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend uniquement d'une comparaison de la valeur comptable d'un actif et de sa valeur fiscale à la fin de la période de présentation de l'information financière et qu'elle n'est pas touchée par d'éventuels changements de la valeur comptable ou de la manière attendue de recouvrer l'actif. Les modifications clarifient également la méthode de détermination des bénéfices imposables futurs servant à évaluer l'utilisation des différences temporaires déductibles. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 12 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

stingray.com

AMB
MUR

